



SANTÉ

Pas un **bonbon**
antitabagique

Page 4

Pour une **synergie**
médecin-patient

Page 3

La Presse

CAHIER C | LA PRESSE | MONTRÉAL | DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2000

QUAND LE STRESS VIENT BOULEVERSER LA RETRAITE



Faire partie d'une troupe de théâtre est un rêve que plusieurs réalisent à la retraite, dont les membres de la Fédération de l'âge d'or du Québec, secteur de l'île de Montréal.

PASCALE BRETON
collaboration spéciale

TOUT PLAN de carrière comprend inévitablement le départ à la retraite, un mot évocateur, souvent synonyme de soleil doré. Mais cette réalité est vécue différemment d'un individu à l'autre. Si certains effectuent la transition sans problème, d'autres s'y sentent poussés comme le capitaine d'un vaisseau au bout de sa planche après une attaque de pirates. Ils angoissent.

Les longues vacances anticipées peuvent tourner au cauchemar et à l'ennui parce que la retraite n'est pas une période temporaire, mais plutôt une nouvelle situation de vie à laquelle le futur retraité doit se préparer afin de la vivre pleinement.

Malgré l'enthousiasme qu'elle provoque, la retraite engendre généralement un stress et une période de remise en question. Elle peut même entraîner la peur de l'inconnu chez certaines personnes. Les ressources pécuniaires font souvent apparaître le premier signe d'anxiété. «Est-ce que j'en aurai assez pour vivre?» se demande le futur retraité.

Mais au même titre qu'une carrière heureuse, une retraite enrichissante ne se résume pas qu'aux finances. Une fois cette question réglée, plusieurs autres facteurs de stress peuvent surgir, qu'il s'agisse d'un soudain sentiment d'inutilité, d'abandon ou d'isolement.

«Plusieurs personnes développent le sentiment de profiter de vacances prolongées. Mais au bout d'un certain temps, chacun se retrouve seul face à lui-même. Il est important de se préparer et nous suggérons de commencer à penser à sa retraite cinq ans avant le départ», souligne Michel Simard, conseiller en formation et en planification de la retraite au collège Marie-Victorin.

Pas moins de 20 000 travailleurs, répartis dans quelque 130 entreprises, ont assisté depuis 1986 aux cours de préparation à la retraite offerts à Montréal par l'établissement d'enseignement. Ces formations de près de 30 heures sont aussi offertes un peu partout en province. Elles consistent à guider les futurs retraités dans leurs démarches et les diriger vers des ressources utiles. Comme dans un livre de cuisine, le cours donne les ingrédients d'une bonne recette, mais il faut que le cuisinier réalise lui-même le plat. «Il n'y a pas de formule toute faite. Chacun doit trouver une retraite à sa mesure. Nous ne pouvons que donner le coffre à outils pour la préparer», prévient M. Simard.

Être actif

Gériatre à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, Catherine Kissel présente depuis plus de 18 ans le volet santé de certaines formations données aux futurs retraités. Elle croit à l'importance de recréer un milieu social et de développer de nouvelles activités au moment de la retraite. Elle suggère

même aux travailleurs de s'initier à de nouveaux loisirs alors qu'ils sont encore sur le marché du travail afin de s'acclimater. La retraite progressive est aussi une option intéressante pour réaliser une transition sans heurt.

«Plus la santé physique et mentale sera grande, plus l'adaptation sera facile, dit-elle. Je conseille toujours de faire de l'exercice physique. Le fait de bouger produit des hormones qui réduisent le stress. C'est aussi bon pour la santé, tout en permettant de recréer un milieu social», ajoute la gériatre.

L'isolement peut devenir un problème au moment de la retraite. Pendant des années, le cœur de la vie sociale a gravité autour des relations du bureau et du jour au lendemain, la personne se retrouve seule. Cette situation est cependant de moins en moins vraie pour les jeunes retraités qui quittent le travail dans la cinquantaine et qui ont souvent un réseau d'amis parallèle à celui du travail. Ce n'est pas nécessairement le cas pour les travailleurs, nombreux, qui ont oeuvré 30 ans au sein de la même compagnie et qui prennent leur retraite à 65 ans.

Voir RETRAITE en page 2

De gauche à droite, Odette Demeis, Rose Galipeau et Thérèse Girouard suivent les conseils de l'enseignant Martin L'Heureux (au centre).

Photo Michel Gravel, Graphisme Geneviève Dineel, La Presse

FILL45

On parle de

VACANCES VOYAGE

le mercredi dans **La Presse**

LA RETRAITE

Sortir de l'isolement et miser sur sa santé

PASCALE BRETON

TOUS LES SPÉCIALISTES s'entendent sur le sujet : la retraite chamboule le quotidien et les habitudes de vie. Elle entraîne nécessairement des répercussions psychologiques qui varient selon le caractère de chacun et qui peuvent être davantage accentuées si un travailleur n'y est pas préparé.

Une bonne santé, une alimentation adéquate et de l'activité physique régulière deviennent alors les atouts essentiels d'une bonne retraite. « Pratiquer l'activité physique en groupe réduit le stress, donne davantage d'énergie tout en amenant la socialisation nécessaire à toute personne et qui est souvent perdue lorsqu'on quitte le travail », explique Catherine Kissel, gériatre à l'hôpital Saint-Luc, à Montréal.

Jacques Derôme l'a bien compris. Âgé de 58 ans, il a choisi il y a deux ans de prendre une semi-retraite afin de profiter davantage des moments de loisirs. Ses passions ? Le vélo et le judo. « Avant, je possédais une ferme. Si je voulais faire une randonnée de vélo, je devais me dépêcher, entre le soin aux animaux et les foins. Maintenant, je peux vraiment partir », dit-il. Les routes de Bromont, Shefford, Sherbrooke, et même celles de l'Europe ont accueilli son vélo depuis deux ans. « J'ai compris que la seule chose qui puisse augmenter la qualité de vie, ce n'est pas l'argent, mais la santé. J'ai choisi de réduire ma semaine de travail, j'ai aussi diminué mon rythme de vie pour trouver une stabilité et maintenant, j'ai du temps pour moi. » M. Derôme fait attention à son alimentation, ne fume pas — il a même renoncé aux cigares occasionnels — et pratique l'activité physique de façon régulière depuis des années. « Ce n'est pas à la retraite, en quelques semaines, qu'il est possible de se remettre en forme. C'est un travail de plusieurs années et moi, j'ai le rêve de vivre vieux. »

Comme plusieurs, le désir d'apprendre et d'offrir un apport à la société ne le quitte pas. « Travailler me garde alerte et m'offre un contact important avec les collègues. J'ai l'impression de me sentir utile et de faire tourner l'économie moi aussi », affirme M. Derôme.

L'important, c'est de bouger

Quand arrive le moment de la retraite, les gens sont généralement âgés de plus de 50 ans. L'âge idéal selon Catherine Kissel pour choisir un médecin de famille, si ce n'est déjà fait. Le corps présente un

vieillessement normal des organes et il est nécessaire d'en prendre conscience. Avec les retraites plus précoces qu'avant et la population qui vit plus longtemps, il est aussi primordial de modifier les perceptions. « Il y a un côté très agéiste de la société, alors que les retraités sont pourtant des consommateurs hors pair », souligne M^{me} Kissel.

Face à cette nouvelle dynamique, les préoccupations ne sont plus les mêmes et le contenu des cours de préparation à la retraite s'est modifié. Les questions de la ménopause, de l'andropause et de la sexualité dans le couple font aujourd'hui partie des formations. « Les gens sont beaucoup plus avertis, les questions portent sur les soins de santé, mais aussi les produits naturels et autres traitements du genre », mentionne M^{me} Kissel.

Si elle suggère fortement de pratiquer une activité physique, M^{me} Kissel affirme que toutes les occupations sont bonnes à la retraite. L'important est de s'occuper.

Enseignante à la maternelle, retraitée depuis 1997, Ginette Bibeau n'a pas eu de difficulté lorsqu'est venu le moment de la retraite. Les voyages, les cours de langue, le golf, le vélo et le Groupe Show, un groupe quasi professionnel qui présente une revue musicale, l'occupent à temps plein. « Ce sont des activités que je faisais avant de prendre ma retraite, mais maintenant, je me consacre seulement qu'à cela. J'ai 57 ans, c'est le temps idéal pour faire des voyages puisque j'ai la santé, ce que je n'aurais peut-être pas à 75 ans », explique-t-elle.

Sa retraite, elle l'a mûrie et jamais regrettée. « J'étais prête, dit M^{me} Bibeau. Si une personne pense qu'elle va vivre un moment de déprime, elle est mieux de continuer à travailler. Moi, je savais que je ne m'ennuierais pas. » Son conjoint a également pris sa retraite au même moment et le couple pratique ensemble le golf et le vélo. C'est toutefois seule, avec des copines, que M^{me} Bibeau a choisi de voyager. « Le danger qui guette certaines personnes est d'avoir délaissé leurs amis pour tout miser sur le couple. Il ne faut pas faire cela », dit-elle.

Il ne faut pas oublier que les relations de couple sont aussi chamboulées quelque peu à la retraite. Il est alors primordial pour le bonheur des conjoints de discuter des besoins de chacun et si les loisirs ne sont pas les mêmes, de trouver un compromis adéquat pour se retrouver.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Les Internauts Poivre et Sel du collège Bois-de-Boulogne ont le loisir d'apprendre les rudiments de l'ordinateur tout en découvrant comment naviguer sur Internet.

RETRAITE

Suite de la page C1

La retraite affecte plusieurs volets de la vie d'une personne. Même les relations de couple n'y échappent pas.

Après s'être vu seulement que quelques soirs par semaine et les week-ends pendant des années, les conjoints peuvent vivre des frictions en se retrouvant presque 24 heures par jour ensemble, surtout si leurs attentes respectives sont différentes. « Parmi les travailleurs de la fonction publique qui ont pris leur retraite en 1997, au moment des départs massifs, 24 % des couples ont éclaté dans l'année suivante. La retraite n'en est pas la cause, mais sûrement un facteur », affirme Michel Simard.

Sans être alarmistes, les spécialistes de la question s'entendent pour dire que la retraite entraîne des changements majeurs dans la vie quotidienne. Il vaut mieux s'y préparer d'avance, au même titre qu'une carrière.

Une décision bien pesée

En 1994, Cécile Plourde a pris des cours de prérétraite, mais l'année suivante, lorsque des hôpitaux ont fermé leurs portes, elle n'a pas voulu quitter le milieu. Elle ne se sentait pas prête. « J'ai suivi une autre formation en 1997, cette fois sur les projets de vie au moment de la retraite. Lorsque les départs massifs sont arrivés, j'ai décidé de partir. Il m'a fallu un gros effort, je ne savais pas ce que j'allais faire de mon temps. »

M^{me} Plourde a passé l'été 1997 à former les nouvelles infirmières. « En aidant à faire la transition, je

me suis sentie vraiment prête à passer à autre chose », confie-t-elle.

Cette transmission du savoir est un élément important de la préparation à la retraite, autant pour l'employé et l'employeur. Un élément trop souvent négligé au Québec selon Michel Simard. « Nous n'avons pas cette habitude de transférer les compétences aux jeunes. Pourtant, cela entraîne un meilleur climat de changement. Tous les employés désirent « laisser un héritage », explique-t-il. Encourager un travailleur à quitter à temps partiel ou favoriser le mentorat est souvent une belle façon de réduire le stress pour le futur retraité. Il se sent valorisé. »

Dans le cas de Cécile Plourde, la formule a été efficace. Elle a tout de même passé la première année de sa retraite à chercher un projet significatif à ses yeux. Le bénévolat l'a finalement interpellée et trois ans après son départ des hôpitaux, elle est présidente de la Fédération de l'âge d'or du Québec, secteur de l'île de Montréal.

Les psychologues évaluent souvent le degré de stress engendré par la prise de la retraite à celui d'un deuil. Même minutieusement planifié, ce bouleversement majeur peut entraîner de l'anxiété. « Lorsque la personne réussit à identifier ce qu'il y a de l'autre côté de la clôture, tout est plus facile », affirme Michel Simard. La retraite prend alors la forme des vacances dorées tant espérées. Rares sont alors les retraités qui disent regretter leur choix. Au contraire, ils se disent libres de leur temps.



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse ©

Les ateliers de théâtre offerts par Martin L'Heureux (au centre) aux membres de la FADOQ de l'île de Montréal, dont font partie Clémence Gélinas, (à gauche) et Mariette Decelles, l'objectif est d'extérioriser ses sentiments... et de rigoler un bon coup.

L'importance capitale d'un coussin financier confortable

PASCALE BRETON

CHACQUE SEMAINE, le travailleur salarié reçoit la récompense de son labeur : son chèque de paie. Année après année, malgré les bris mécaniques de la voiture, la rentrée scolaire des enfants ou quelques fins de mois difficiles, un salaire arrive à la maison.

Ce n'est plus le cas à la retraite. Ce changement majeur dans la façon de subvenir à ses besoins constitue l'une des principales sources de stress pour plusieurs.

« Nous débutons toujours nos cours par une formation sur les affaires et les finances parce que ce sont les éléments les plus perturbateurs pour les participants. Nous les informons sur les régimes du gouvernement ainsi que sur leur caisse de retraite. Ensuite, ils ont l'esprit plus libre pour penser au reste », explique Michel Simard, conseiller en formation et en planification de la retraite au collège Marie-Victorin, à Montréal.

L'âge des retraités est l'un des éléments dont il faut tenir compte dans la planification de la retraite. Souvent dans la cinquantaine, ces travailleurs devront patienter jusqu'à l'âge de 60 ans pour inclure les revenus du Régime des rentes du Québec dans leur budget et jusqu'à 65 ans pour la pension de la sécurité de la vieillesse. Ces quelques années avec un revenu moindre ne sont pas toujours prévues. Selon un guide de planification de la retraite élaboré par la Régie des rentes, 55 % de la population travaille pour un employeur qui n'a pas de régime complémentaire de retraite et seulement la moitié des Québécois ont cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Rien ne sert de courir

Quel est le moyen de préparer sa retraite de façon adéquate ? « Il faut y penser tôt », répond Pierre Girardin, associé chez Powers Per-

rin, une compagnie qui participe à des cours de préparation à la retraite dans les entreprises. « Il faut changer le comportement des gens. On retarde toujours le moment de penser à la retraite et ce n'est pas une bonne stratégie. Aucun régime de retraite ne comble 100 % des dépenses. »

Selon les données du guide de planification de la Régie des rentes, un travailleur qui prend sa retraite à l'âge de 65 ans devrait établir son budget avec environ 70 % du revenu annuel brut obtenu au cours de ses trois dernières années de travail pour maintenir le même niveau de vie. Les frais pour le transport et l'habillement diminuent, mais les dépenses pour la santé, les primes d'assurance-vie ainsi que les voyages et les loisirs augmentent.

Une recherche sur le Québec de demain, dirigée par Jacques Garon, du Conseil du Patronat démontre que pour chaque personne âgée de 15 à 64 ans, il y avait 6,3 cotisants en 1972 à la Régie des rentes. En 2025, il y en aura 3,8 et dans 50 ans, il en restera 1,9. Les dépenses sociales, particulièrement celles pour les soins de santé — en raison du virage ambulatoire — devraient augmenter de façon notable, tandis que les cotisations à la Régie des rentes vont suivre la courbe inverse.

Évaluer ses besoins

Disposer d'un coussin financier devient important. « Il faut essayer d'être confortable avec moins de 100 % du revenu disponible afin de ne pas gruger en quelques années tout le capital mis de côté », conseille M. Simard.

M. Girardin, de son côté, pense qu'il faut commencer tôt à contribuer à des REER. « Nous avons une très mauvaise idée du montant du capital nécessaire pour vivre. Il s'agit de quelques centaines de milliers de dollars, dit-il. Si on commence à prendre des REER à 40 ans, il faudra déboursier 33 %

du salaire pour pouvoir prendre une retraite à 60 ans. » Il conseille aux travailleurs de demander une retenue automatique sur leur salaire, de façon à mettre de l'argent en banque sans que leur portefeuille s'en ressente vraiment. « Nous dépendons en fonction de nos revenus. Si le salaire augmente, nous dépendons davantage », dit M. Girardin.

Le guide de planification de la Régie des rentes suggère lui aussi aux travailleurs de ne pas se fier uniquement sur la caisse de retraite de leur entreprise ou du gouvernement. « Le REER devrait faire partie de tout projet de planification financière de la retraite, surtout si la personne ne dispose pas de régime complémentaire de retraite », peut-on y lire. De petits conseils, à la fois simples et judicieux, sont aussi offerts afin de mieux planifier et apprivoiser sa retraite par étapes.

Quelques années avant de quitter son emploi, il est ainsi conseillé de verser la cotisation maximale aux REER, de rééquilibrer ses placements, de mettre son testament à jour et, pourquoi pas, de s'inscrire à un cours de préparation à la retraite. Plusieurs entreprises comme Bell, Hydro-Québec, les hôpitaux et les établissements d'enseignement offrent une formation à leurs employés. Divers organismes dispensent aussi des cours similaires.

Prendre quelques minutes pour coucher ses projets de retraite sur papier donne un bon aperçu des dépenses. Retourner à l'école, se trouver un travail à temps partiel, voyager ou s'inscrire à diverses activités sociales et sportives sont tous des projets qui doivent être planifiés.

Consulter un planificateur financier peut aussi s'avérer utile. « Mais attention, il y a des charlatans qui ne veulent que vendre leurs produits en disant que ça ne coûte rien. Il n'y a rien de gratuit », prévient M. Girardin en affirmant que la meilleure prévention reste de préparer son retrait du travail avec soin.

Un nouveau départ

PASCALE BRETON

LE PROFIL SOCIOLOGIQUE du Québec trace une courbe de plus en plus prononcée chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La population vit plus longtemps et en meilleure santé, si bien que la retraite équivaut maintenant à un nouveau départ.

Après des années consacrées à la carrière, à la famille ou les deux, la retraite se dessine comme une période pour soi. Plusieurs nourrissent le rêve de retourner sur les bancs d'école et s'inscrivent à l'Université du troisième âge. Avec ses 20 antennes à travers la province, ses 8500 inscriptions et 180 000 heures de formation à ce jour, Sherbrooke est la pionnière en la matière. Les universités de Laval et McGill offrent un programme similaire, mais avec une formule plus réduite. L'Université de Montréal convie la population à des conférences du soir, tandis que l'Université du Québec à Montréal offre un certificat multidisciplinaire.

« Aujourd'hui, les personnes sont à la retraite plus longtemps qu'elles n'ont été au travail, affirme André Lefebvre, directeur de l'UTA de Sherbrooke. L'université est très populaire auprès d'elles, autant pour combler leur besoin d'apprendre que pour tisser des liens. » Sous forme de séminaires, d'ateliers, d'exercices ou de causeries-conférences, les retraités ont le loisir de

se renseigner sur les sujets les plus divers, de la psychologie chez l'enfant à la théorie du Big Bang. À l'Université du troisième âge, les élèves choisissent leurs enseignants ainsi que les cours offerts chaque session, un privilège dont ne peuvent se prévaloir les jeunes universitaires dans la vingtaine.

Pour ceux qui ont toujours voulu faire leur cinéma, la Fédération de l'âge d'or du Québec, secteur de l'île de Montréal, offre depuis trois ans la possibilité de participer à des ateliers de théâtre. Monter sur les planches représente un rêve pour plusieurs ou le moyen de vaincre la timidité pour d'autres.

« Le théâtre constitue un outil pour apprendre à travailler en groupe et à s'extérioriser, explique Martin L'Heureux, responsable de l'activité. Les aînés ont une richesse de vie qui leur permet de mieux rendre l'émotion d'un personnage. » Au même titre que d'autres activités, le théâtre permet avant tout de bouger. « C'est tellement facile de rester assis sans rien faire », lance M. L'Heureux, un homme très actif lui-même puisqu'il écrit des pièces en plus d'offrir aussi des ateliers dans les écoles secondaires.

Les cours d'informatique sont également très populaires. Chez les Internauts Poivre et Sel, les inscriptions ne cessent d'augmenter. Les participants veulent apprivoiser cette curieuse machine qu'est l'ordinateur, mais surtout, apprendre les rudiments d'Internet pour pouvoir écrire à leurs enfants ou petits-enfants.

Au sein de Sercovie, un organisme sherbrookoïse voué aux 50 ans et plus, les jeunes retraités ont chamboulé les habitudes et obligé les responsables à diversifier les activités. De plus en plus de personnes de 50 à 60 ans s'inscrivent aux cours, alors que la moyenne se situait auparavant à 75 ans. Au cours des dernières années, les cours d'informatique et les randonnées de vélo ont connu une popularité grandissante, des activités pourtant inimaginables auparavant.

« Les gens sont actifs, plein d'intérêts, ils ont le goût de faire et d'essayer plein de choses », note le directeur général, Rémi Demers. À son avis, un retraité doit demeurer actif, avoir une vie sociale bien remplie, se sentir utile et combler un besoin d'apprendre toujours présent. « Nos 250 bénévoles font plus de 20 000 heures de bénévolat au sein de la popote roulante. Les activités et cours offerts à Sercovie permettent aux gens de se tisser un nouveau milieu social et plusieurs en profitent pour apprendre. Certains suivent des cours de peinture et réalisent des toiles magnifiques alors qu'ils n'avaient jamais peint auparavant », déclare-t-il.

L'art floral, l'aqua-jogging ou les cours de langue, voilà toutes des activités que les gens découvrent et redécouvrent à la retraite. Cette étape de la vie est devenue l'occasion idéale pour un épanouissement personnel riche en nouvelles expériences.

LE COLLÈGE DES MÉDECINS VOUS INFORME

À la recherche d'une entente médecin-patient

Henriette est souvent malade cet automne. Une vilaine pneumonie qui ne guérit pas. Après deux sortes d'antibiotiques qui ne lui apportent aucun réconfort, elle se tourne vers l'acupuncture et oublie son médecin.

La moitié des diabétiques, 57 % des femmes ménopausées, 40 % des patients qui souffrent d'hypertension, 20 % des asthmatiques et plus de 70 % des patients atteints d'arthrite ne suivent pas le traitement prescrit, selon une étude de 1994 du Centre pour la promotion de la santé de l'Université de Toronto.

Les conséquences pour la santé publique sont dévastatrices : la résistance des microbes aux antibiotiques est accrue chaque fois qu'un patient cesse de prendre ses médicaments quand les symptômes de son infection s'amenuisent, des maladies chroniques simples à contrôler, comme le diabète, ont des complications aberrantes.

Des années d'admonestations de la part des médecins n'ont pas suffi. Dernièrement, certains tentent plutôt d'établir des alliances avec les patients, plutôt que de prêcher du haut de leur chaire médicale. Il faut dire qu'avec la popularité croissante des remèdes naturels, les médecins ont besoin de la coopération de leurs patients afin d'éviter les interactions négatives entre chimiothérapie et médecine douce. Les racines et autres herbes n'ont pour la plupart pas encore prouvé leur efficacité médicale, mais des doutes assez sérieux existent sur les interactions que les remèdes naturels peuvent avoir avec la pharmacopée traditionnelle.

Cette démocratisation de la relation médicale a donné lieu à un nouveau terme : la « concordance thérapeutique ». « Auparavant, quand des médecins parlaient du non-respect de la prescription, ils disaient : le patient n'est pas observant ou n'est pas compliant », explique le Dr Richard Boulé, du département de médecine familiale de l'Université de Sherbrooke et membre du Collège québécois des médecins de famille. « L'observance a une connotation religieuse ; c'est une notion autoritaire. On considère que le médecin a fait son travail, et que c'est le patient qui est fautif. Soit que le médecin s'en lave les mains, soit qu'il se dise que son patient finira bien par revenir le voir quand il ira mal. Maintenant, de nombreux articles ont montré qu'il est important que le patient soit actif dans le traitement, qu'il comprenne et participe aux choix thérapeutiques. Cette implication renforcera sa volonté de suivre le traitement. On parle alors de concordance thérapeutique, de l'alliance entre le médecin et son patient. »

Pour satisfaire son esprit cartésien, la médecine a inventé une belle formule : le médecin est expert en maladies, le patient est l'ex-



Photothèque La Presse ©

« Voilà docteur, tout ce que je prends ! » Informez votre médecin sur les médicaments que vous ingérez, mais aussi sur les vitamines, suppléments et autres préparations naturelles.

pert de ses symptômes. Seul le patient sait comment il se sent lorsqu'il est malade. « Quand un patient est hypertendu, on lui demande de perdre du poids, de manger moins de sel, de faire de l'exercice et de prendre des médicaments, dit le Dr Boulé. Mais si dans sa famille le patient a un adepte de la naturopathie, de l'acupuncture ou de l'homéopathie, il ne comprendra pas nécessairement sa maladie de la même façon que le médecin. Après tout, il voit sa famille beaucoup plus souvent que son médecin. Si le médecin ne permet pas à un patient d'exprimer sa compréhension de sa maladie, si le médecin n'accepte pas de négocier avec lui les traitements, le patient a plus de risques d'ignorer sa prescription. »

Le Dr Boulé reconnaît qu'un médecin qui entend son patient lui dire « je pensais plutôt à l'acupuncture » est un peu nerveux. « Il vaut mieux être un peu énervé mais capable d'influencer son patient, qu'être sûr de son bon droit et prêcher dans le désert. »

La négociation avec le patient se fait sur quatre plans, selon le Dr Boulé : la définition du problème, l'objectif de traitement, la discussion à propos des moyens pour régler le problème et une entente de suivi autant que possible, que le patient suive ou non la prescription médicale.

« Il faut que patient et médecin comprennent la même chose quand ils parlent de 'haute pression', dit le Dr Boulé. Pour moi, un chiffre trop élevé est un facteur de risque accru pour les maladies cardiovasculaires. Le patient peut considérer qu'il est tout simplement trop stressé, trop tendu. Le médecin

peut suggérer au patient de prendre sa pression à différents moments de la journée, pour vérifier s'il y a de la variation selon qu'il est tendu ou non. Par la même occasion, c'est une manière d'introduire un suivi de la tension artérielle. Dans la même optique, son objectif de traitement sera probablement de rabaisser la pression systolique de 160 à 130. Puisqu'il est souvent asymptomatique, le patient peut trouver que ça va bien même si la pression n'a pas baissé. Il est important de se fixer les mêmes objectifs de traitement. Mes patients n'ont pas tous une culture de recherche scientifique. Parfois, ils me disent que leur père a toujours fait de la haute pression, qu'il ne l'a jamais traitée et qu'il est mort vieux », explique le Dr Boulé. Les facteurs de risque ne constituent pas des prédictions certaines de décès.

Quand un patient du Dr Boulé ne veut pas prendre de pilules et qu'il lui parle d'une étude qu'il a vu sur Internet concernant la médecine douce, le médecin des Cantons-de-l'Est ne perd pas son calme. Tout d'abord, il assure le patient qu'il lira l'étude, tout en précisant qu'il n'a pas encore vu de preuves scientifiques qui prouvent l'efficacité de la médecine douce pour la maladie de son patient. Il regarde la situation et si elle n'est pas critique, il accepte de couper la poire en deux.

« Prenons par exemple un cas d'hypertension. Si le patient coupe le sel, perd du poids, fait de l'exercice et que son chiffre n'est pas très élevé, je peux admettre qu'il essaie l'acupuncture. Mais je lui demande de surveiller sa tension et de m'appeler dès

qu'il aura des symptômes. Nous nous entendons sur une date limite où il commencera à prendre des médicaments si sa pression ne baisse pas. Même s'il ne respecte pas l'entente, je suis toujours prêt à le traiter et à proposer une autre entente. Je pense que les médecins doivent offrir un suivi même aux patients qui ne font pas ce qu'on leur demande. »

Certains médecins rechignent à passer leurs 15 minutes de rendez-vous à une seule de ses quatre étapes, selon le Dr Boulé. « Mais si un médecin va trop vite et perd le patient, il risque de devoir réexpliquer plusieurs fois la même chose. Finalement, ça peut être plus rapide d'utiliser une partie du temps lors d'un premier rendez-vous pour s'entendre sur le problème, lors d'un deuxième sur l'objectif de traitement, lors d'un troisième sur les choix thérapeutiques et proposer une entente pour le suivi. »

À retenir :

1 — Il faut toujours parler à son médecin des médicaments en vente libre que l'on prend, même l'aspirine, les vitamines, les tisanes ou les herbes. Les tiers des patients utilisent une forme alternative de traitement et plus des deux tiers d'entre eux le font à l'insu de leur médecin, selon des études nord-américaines.

2 — Dans le rayon des produits naturels, l'échinacée est contre-indiquée chez les patients ayant des maladies auto-immunes comme l'arthrite rhumatoïde. Le ginkgo biloba fait mauvais ménage avec les anti-inflammatoires non stéroïdiens. Quant au mil-lepertuis, il s'entend mal avec les pilules anticonceptionnelles et les anticoagulants. Dans ces trois cas, l'innocuité durant la grossesse n'est pas établie.



COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC

Cette chronique qui paraît toutes les deux semaines est préparée par le Collège des médecins du Québec, en collaboration avec le Collège québécois des médecins de famille et avec le Conseil des directeurs de santé publique de la conférence des régies régionales.

Les chats et les acariens pourraient plaider non coupables

PHILIPPE COSTE
Agence France-Presse

PARIS — Les chats, et surtout les horribles acariens qui peuplent matelas, couettes et oreillers et s'épanouissent grâce au chauffage et au calfeutrage des appartements, ne sont peut être pas totalement responsables de la recrudescence d'asthme observée depuis une trentaine d'années dans les pays industrialisés.

Une étude menée par une équipe de chercheurs allemands — dont les conclusions viennent d'être publiées dans la revue médicale britannique *The Lancet* — confirme, certes, qu'une exposition, durant la petite enfance, à des allergènes comme les poussières d'acariens — des insectes microscopiques — ou les poils de chats rend plus sen-

sible à l'asthme. Mais elle n'a en revanche pu établir aucune relation directe entre la maladie et la présence de ces poussières.

L'étude, une des plus importantes et des plus longues jamais menées en ce domaine, a été réalisée sous le contrôle du département de pneumologie pédiatrique et d'immunologie de l'Université Humboldt à Berlin.

Elle a porté sur 1314 nouveau-nés allemands. Un peu moins de la moitié (38 %) avaient été sélectionnés en raison des risques qu'ils présentaient, soit une prédisposition prouvée par examen sanguin, soit deux proches parents sensibles à la maladie. Les 62 % restants ont été choisis au hasard.

Les enfants ont été suivis régulièrement, à un, trois, six, douze et dix-huit mois, puis une fois par an jusqu'à sept ans.

En parallèle, il a été régulièrement demandé aux familles de passer l'aspirateur dans leur salon, leur chambre et celle de leur enfant puis d'adresser les sacs à poussières à un laboratoire où leur contenu a été analysé.

Au cours des sept années de l'étude, environ 10 % des parents ont signalé des symptômes du type « sifflements » et 6,1 % des enfants — un taux conforme à celui de l'Allemagne et des autres pays industrialisés — ont été diagnostiqués asthmatiques. En revanche, les scientifiques n'ont pas retrouvé plus de poussières allergisantes chez les enfants qui avaient développé un asthme que chez les autres.

Deux autres études, sensiblement différentes, avaient déjà jeté un doute sur la relation entre poussières domestiques et asthme.

La première, menée en 1991 à Briançon, dans les Hautes-Alpes, avait montré qu'habiter à la montagne — où les acariens, sensibles au froid, sont inexistantes — ne provoquait aucune baisse de fréquence de l'asthme.

Une autre étude, effectuée quatre ans plus tard dans la ville de Los Alamos, en plein désert du Nouveau-Mexique — où d'autres allergènes, comme les moisissures ne sont pas monnaie courante — avait abouti aux mêmes résultats.

Ces résultats ne remettent cependant pas en cause la chasse aux acariens et aux poils de chats et le combat contre l'air confiné préconisé les pneumologues.

« Il n'est pas exclu que certaines poussières, individuellement inno-

centes, provoquent la survenue d'un asthme, soit en agissant ensemble, soit associées à d'autres facteurs de risques », a expliqué le Pr Michel Aubier, pneumologue à l'hôpital Bichat, à Paris.

Ces recherches confirment en outre qu'en plus des prédispositions génétiques, l'asthme répond à d'autres facteurs favorisants : « il est probable que la prise d'antibiotiques à tort et à travers, les vaccinations et la lutte acharnée contre les infections de la petite enfance, qui avaient un rôle protecteur, favorisent sa survenue », estime le Pr Aubier.

En progression constante dans les pays occidentaux, l'asthme fait plus de 2000 morts par an en France.

RONFLEMENT

CENTE DU RONFLEMENT DE MONTRÉAL

(514) 327-5060

TRAITEMENTS AU

LASER

PAR DES OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES

www.ronflement.qc.ca

2877683

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans

La Presse

LECTURES

LASERCOM

LCI

CLINIQUE

INTERNATIONAL

Épilation au laser

Chef de file en Amérique, utilisant de la technologie de pointe, et voués exclusivement à l'épilation au laser.

FEMMES ET HOMMES

77\$ / traitement

Votre choix... lèvres supérieure, cou, avant et arrière, menton, joues

97\$ / traitement

Bikini ou aisselles

297\$ / traitement

1/2 jambes

MAINTENANT OUVERT

Montréal et l'ouest de l'île

BIENTÔT

BROSSARD - LAVAL - L'EST DE L'ÎLE

1-800-217-6789

MONTRÉAL-TORONTO-MISSISSAUGA-OTTAWA

LONDON-KITCHENER-MARKHAM-VANCOUVER-CALIFORNIE

Du lun. au sam.

Consultation gratuite

Institut de Recherche en Physiatrie du Québec

2049, rue Sherbrooke Est Montréal QC H2K 1C1

DOULEUR LOMBAIRE!

Vous désirez participer à une recherche?

Le Dr Luc Fortin, physiatre à l'Institut de Recherche en Physiatrie du Québec, et son équipe sont à la recherche de personnes souffrant de douleur lombaire chronique afin de vérifier l'efficacité d'un nouveau médicament contre la douleur.

Avez-vous?

- Des douleurs lombaires chroniques nécessitant la prise quotidienne de médicament(s) pour le soulagement de la lombalgie depuis au moins 3 mois

Êtes-vous?

- Âgé(e) entre 25 et 80 ans
- Généralement en bonne santé

Vous ne pouvez participer si vous :

- Ne répondez pas aux critères ci-dessus mentionnés
- Souffrez d'épilepsie
- Souffrez de trouble de la fonction rénale, de rhumatisme, de sténose spinale sévère, de fracture, tumeur, infection ou inflammation de la colonne vertébrale

Si vous êtes intéressé(e) à obtenir plus de renseignements ou à participer à cette recherche, veuillez contacter : Geneviève Bujold au (514) 528-9412 (boîte vocale).

2009163

Mondialement reconnu

Nouveau bureau à Montréal

Visitez notre nouveau bureau au centre-ville de Montréal

Place du Canada
999, rue Saint-Antoine ouest
Montréal (Québec) H3C 4M7
Téléphone (514) 875-7466
Télécopieur (514) 875-5882
ou
procurez-vous un formulaire d'inscription lors de votre prochaine visite chez votre médecin, votre pharmacien ou à votre CLSC, ou composez le 1 800 668-6381.

Les bracelets et pendentifs MedicAlert® ne sont pas disponibles dans les commerces de détail.

MedicAlert

Toujours là

www.medicalert.ca

Pour information
1 800 668-6381

2009163

LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU / L'EXIL

- 181 -

Jacques s'approcha, caressa délicatement la joue de sa femme, puis son front. Il était bouleversant d'amour et d'attentions.

«Ma douce s'est assoupie, dit-il en entraînant Julie dans le couloir. C'est incroyable comme les médecins peuvent abrutir les malades avec leurs calmants pour les empêcher de souffrir.»



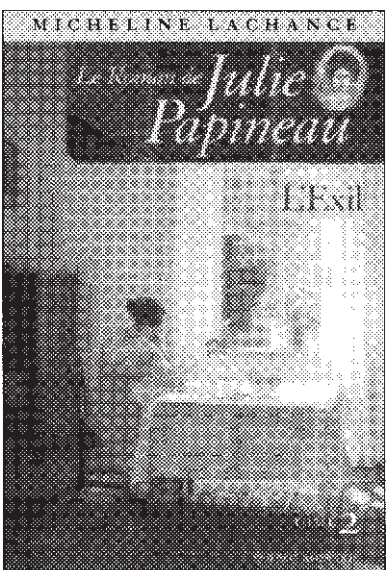
Lorsque Wolfred Nelson arriva rue Bonsecours, Jacques Viger insista pour garder Julie avec lui, pendant que le médecin montait au chevet de sa patiente. La visite médicale lui était insupportable, mais il n'avait pas le courage d'attendre seul en bas. Aussi invita-t-il sa voisine à prendre le thé avec lui à la bibliothèque. Julie le suivit dans sa pièce de travail où s'empilaient pêle-mêle les papiers. Il y en avait partout sur sa table et sur l'entablement des fenêtres donnant sur la rue. Épinglées au mur, les cartes géographiques avaient jauni. C'était son royaume, là où, jour après jour, il poursuivait ses recherches historiques, sans but précis, à part l'envie d'emmagasiner le plus d'informations possible sur la vie et les moeurs de ses ancêtres canadiens.

«Vous excuserez le désordre, lui dit-il. J'ai interdit à quiconque d'en faire le ménage. Les femmes font tout disparaître, c'est agaçant.»

Il replaça sa plume abandonnée à côté de la bouteille d'encre laissée ouverte, épousseta d'un geste maladroit, le coin de la table, ce qui eut pour effet d'attirer l'attention sur la poussière qui la recouvrait.

«Mon travail a progressé depuis votre départ, lui annonça-t-il en s'essuyant les mains l'une dans l'autre. J'ai recopié toute ma correspondance et réuni mes recherches historiques en un volume. Actuellement, je rassemble mes cartes et mes dessins en vue d'en faire un deuxième.

— Vous avez du pain sur la planche.



— Depuis que la Ville m'a dégoûté, je me suis promu archiviste volontaire.»

L'ancien maire de Montréal, qui avait connu ses heures de gloire vers 1830, n'avait jamais digéré qu'on le destitue, lui qui avait modernisé sa ville. On lui avait même retiré sa charge d'inspecteur des chemins. Pourtant, il n'avait été mêlé d'aucune façon aux événements sanglants de novembre 1837. À peine s'était-il amusé aux dépens de lord Gosford, en faisant remarquer publiquement et un peu cavalièrement sans doute, que le gouverneur n'avait pas inventé les boutons à quatre trous.

«Seul avec ma paperasse, je ne risque pas de me chamailler. Lisez, dit-il, en lui tendant un cahier à couverture noire. Ce sont des expressions typiquement bas-canadiennes que j'ai recueillies en confessant les vieux.

Julie ouvrit le cahier et lut à haute-voix:

«Écrapoutir, empocheter, écartier, ça peut aller en se creusant les méninges, dit-elle en relevant la tête, mais je ne vois vraiment pas quel peut être le sens du mot *escolter*.

— Je vous ai eue, ma chère voisine. *Escolter* signifie avoir l'estomac

découvert d'une manière indécente. Ce que, bien entendu, vous n'oseriez jamais faire, vous, une dame distinguée!»

Elle s'amusa de sa remarque.

«Joseph Papineau utilisait des expressions suaves qui auraient bien figuré dans votre collection.

— Ah! mon oncle Joseph! C'était un grand homme, dit-il, admiratif. Il avait la fermeté de Caton, la probité d'Aristide et l'éloquence de Démosthène.

— Pourquoi vous donnez-vous tout ce mal, lui demanda Julie qui craignait toujours que la conversation retombe, tant elle le sentait énervé.

— Parce que l'histoire est ma passion, répondit-il. Mes prédécesseurs ont fait des erreurs de date, d'orthographe, de fait. Je me sens investi de l'impitoyable fonction de les corriger, moi qui éprouve une telle horreur pour le faux et un amour inné pour le vrai.»

Il avait débité sa réponse comme s'il récitait une leçon. Julie vit qu'il mettait beaucoup d'énergie à paraître naturel. Au milieu d'une phrase, il s'arrêtait net et regardait nerveusement du côté de l'escalier.

«N'avez-vous rien entendu?

— Rien.»

Il montait quand même voir si Wolfred avait besoin de lui. Puis il redescendait aussi vite, comme s'il avait peur que Julie s'envole. Sous la table, le vieux chien Finfin se manifesta en s'étirant de tout son long. Julie se pencha pour flatter son museau devenu tout blanc. Il devait avoir une douzaine d'années.

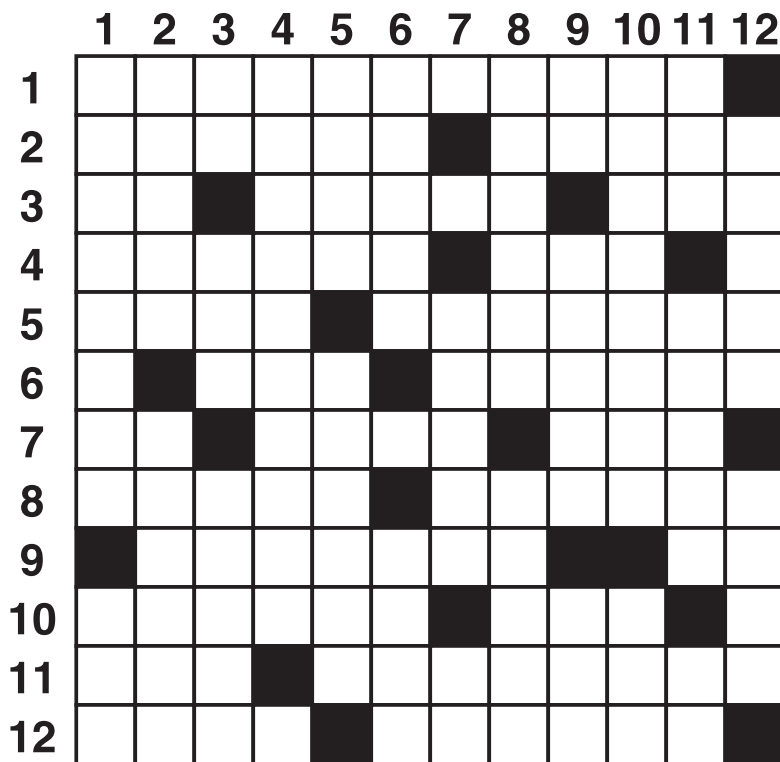
«Rappelez-vous, Jacques, Finfin se prenait pour la mère des chatons d'Ézilda.»

À SUIVRE



© 1998, ÉDITIONS QUÉBEC AMÉRIQUE INC.

MOTS CROISÉS



19 novembre 2000

Q5922

HORIZONTALEMENT

- 1 Bienséances sociales.
- 2 Le crapaud en est un - Arbres.
- 3 Scandium - Qui a de grosses lèvres - Levée, aux cartes.
- 4 Retrait d'une ligne - Consentement donné à.
- 5 De la neige en plein été - Enchaînement des parties d'un tout.
- 6 Région désertique - Décidé.
- 7 D'aller - Se dit au bout du fil - Sans tache.
- 8 Langue sémite - Pupitre sur pied.
- 9 Qui présentent des courbes harmonieuses - Marque le lieu.
- 10 Où l'air circule - Entre dans le nez.
- 11 Fille d'Harmonia - Qui correspond à un type courant.
- 12 Volcan sicilien - Ce qui est imprimé au début d'une lettre.

VERTICALEMENT

- 1 Aventurier italien célèbre par ses exploits romanesques - Cri de douleur.
- 2 Frère du père - Fric.
- 3 Oeuvre nipponne - Germandrée - Frère aîné de Moïse.

- 4 Qui peut être facilement atteint.
- 5 Canal des États-Unis - Sols en culture.
- 6 Touche au Tibet - Villa de Tivoli.
- 7 Considéré à part - Division d'un siècle.
- 8 Confiserie - Très fatigant.
- 9 Chrome - Gai - Il aime l'eau douce.
- 10 Ne pas sentir la rose - Jeune élève de danse.
- 11 Ce qu'il y a de savoureux dans un texte - Rabot - Île de France.
- 12 Geste - Aromate âcre et très parfumé du Moyen Âge.

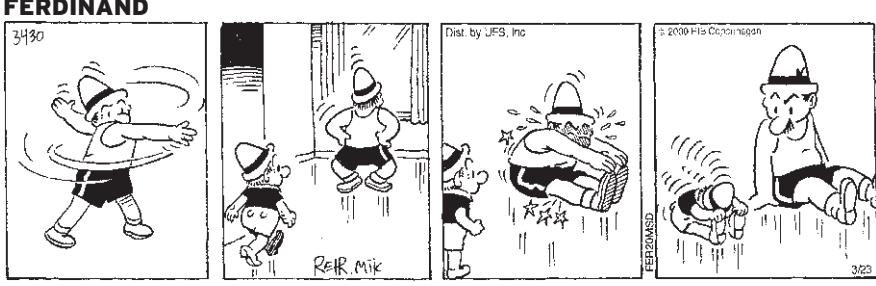
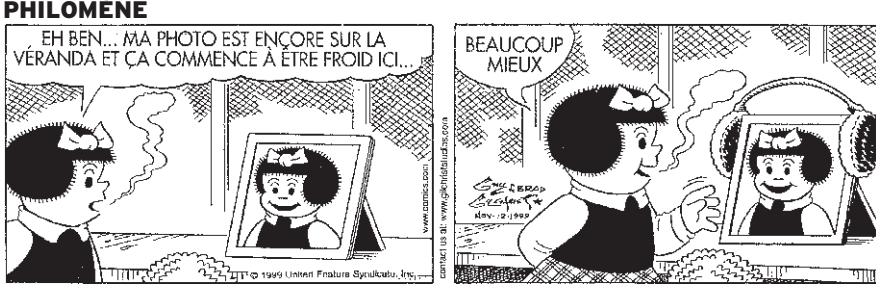
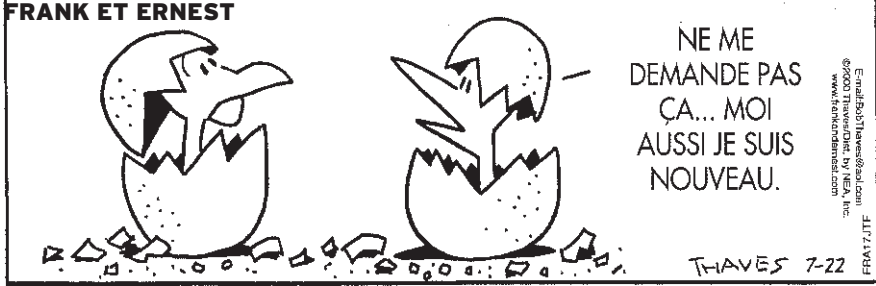
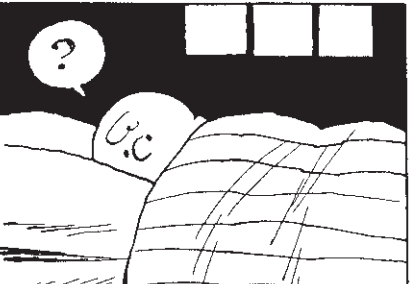
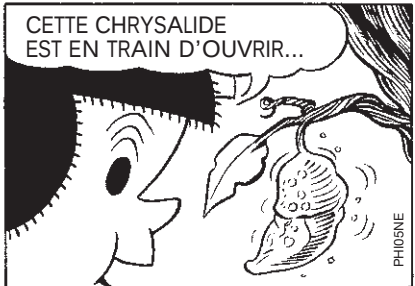
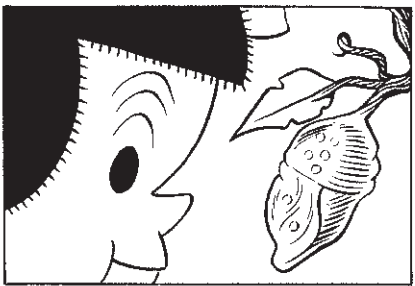
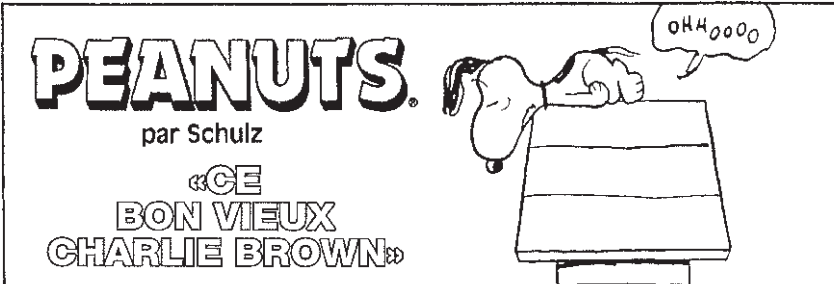
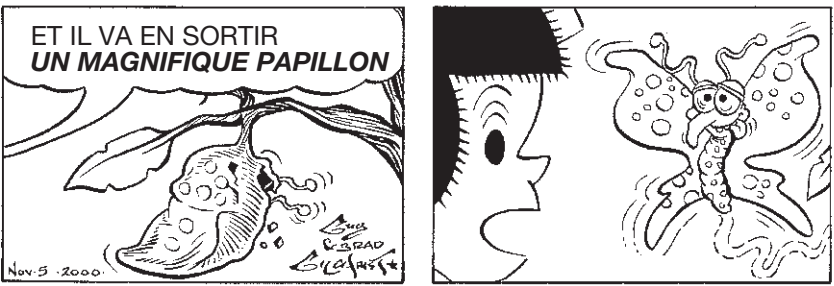
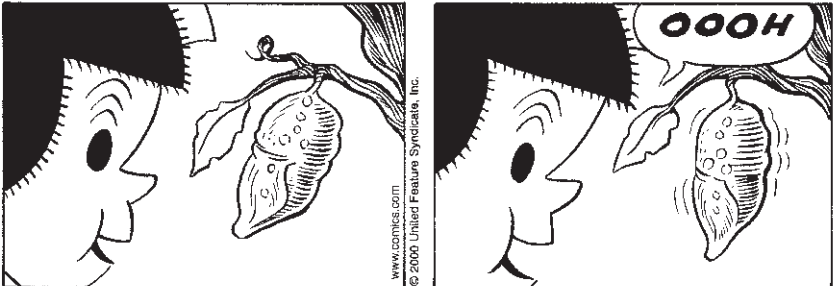
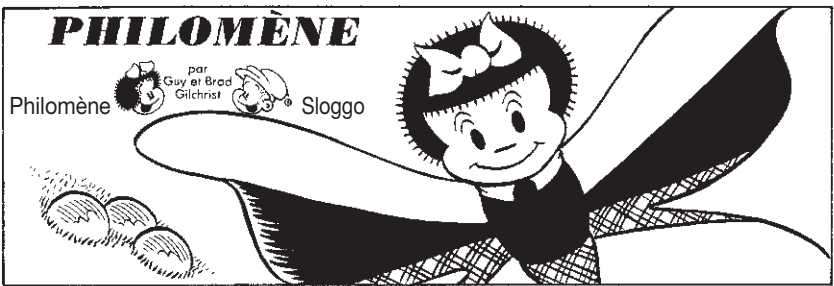
SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO



Q5921

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

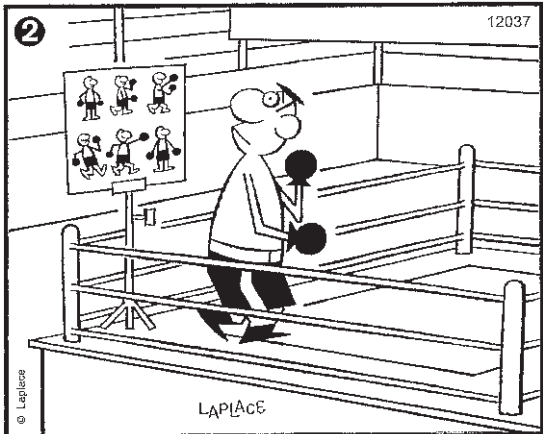
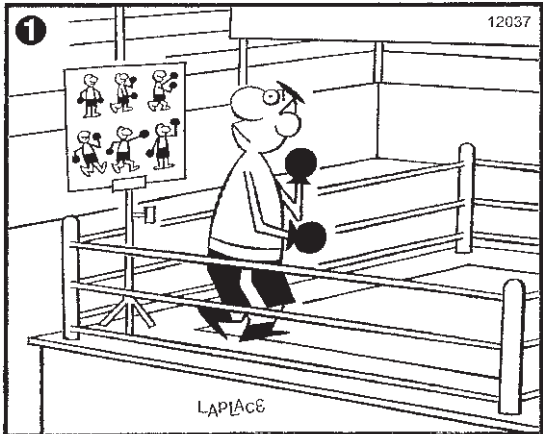
LA PETITE PRESSE



P0104PETIT
Not Found

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- 1) Chevelure sur l'oreille du boxeur.
- 2) Boucle de sa ceinture indiquée.
- 3) Tapis de sol plus court derrière le boxeur.
- 4) Une patte du trépied plus courte.
- 5) Figurine inférieure droite du panneau différente.
- 6) Montant gauche du ring moins haut.
- 7) Un pilier plus court, au-dessus du boxeur.
- 8) Coin du tapis, derrière le montant droit du ring.

MOT MYSTÈRE

VIGNE ET VIN

Un mot de 7 lettres

T E N I B O R D E A U X K I L
I O S C C E I G C H L N O I R
S N S I R G A O E A D C R R X
A O R T R V G G S R A A O E D
N R L X U E I V A Y B S R O O
E I Y C A S C M R S E E T U L
F E E N N A M I A S S E R I E
E D P T R O B O N D E I A H C
O T R O P T N A D N E F N D A
P R U C A O R I E C R R O G I
I G H L P A G R H A E M E N S
E D P I F I F E P C A P G E U
D I Q L N U N P R I D U A H C
R U E D O I E O N D S O R G R
E M U S N O C E T E N I V N E

ACIDE	CIRRE	GRIS	RAFLE
AGASSIN	CLOS	GROS	RHIN
ALCOOL	CONSUME	KIL	ROBINET
ANNEE	COT	MADERE	ROSE
ASTI	DECUVAGE	MUID	ROUGE
BARIL	DOLE	NOE	SACY
BONDE	DOMAINE	NOIR	SOUFRE
BORDEAUX	ENVINE	ODEUR	SUCRE
CEPAGE	ESSAI	OGER	SYRAH
CERISE	FENDANT	PIED	TISANE
CESAR	FILTRETR	PINOT	UGNI
CHAI	FLUTE	PIQUE	UIEUX
CHAUD	FRAPPE	PLAT	XERES
CHENIN	GAI	POMMARD	
CHINON	GERBER	PORTO	

19 novembre 2000

Solution du dernier problème: COURS

10438

GÉNIES EN HERBE

En collaboration avec Génies en herbe Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A- GÉOGRAPHIE

- 1 Saguenay et Saint-Laurent
- 2 L'Oural
- 3 Le détroit de Béring
- 4 Inde.
- 5 Saint-Félicien.

B- CINÉMA QUÉBÉCOIS

- 1 Claude Jutras
- 2 Monique Spaziani
- 3 Robert Gravel
- 4 Jacques Godbout
- 5 Schefferville

C- TRIBUS AMÉRINDIENNES

- 1 E
- 2 A
- 3 C
- 4 D
- 5 B

D- JEUX

- 1 États-Unis
- 2 Marelle
- 3 Case 'CHANCE'
- 4 Histoire
- 5 8 chances sur 52, ou 15,4%

E- INDICES DÉCROISSANTS

Antonin Artaud

F- SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

- 1 Chicoutimi
- 2 Le jardin zoologique de Saint-Félicien
- 3 Août
- 4 Péribonka et Roberval
- 5 Centre Astro

G- OSCILLATIONS

- 1 lambda
- 2 Résonance
- 3 Déphasage
- 4 Battement
- 5 Christian Huygens

H- ARTS

- 1 Les Moais de l'île de Pâques
- 2 Roman
- 3 Winslow Homer
- 4 Dadaisme
- 5 Cristo

VOTRE HOROSCOPE



SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Cette semaine, les possibilités sont grandes que vous passiez par toutes sortes d'états d'âme. Vous vous sentirez seul à certains moments, pour vous rendre compte l'instant d'ensuite que vous êtes, non seulement bien entouré et aimé, mais même admiré. Vous savourerez (secrètement d'abord, puis devant les autres) votre succès, constatant que les efforts fournis depuis le mois de septembre ont été plus qu'utiles. Bravo.



SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Depuis quelques semaines, le ciel vous convie à plusieurs activités sociales en même temps qu'il vous invite à des moments de retraite. Il continuera de vous entraîner dans ces deux sens cette semaine. Il m'a fait part de quelques tergiversations au sujet de vos désirs et de vos besoins. Il raconte enfin que, tandis que vous nageriez en pleine hésitation, la lune viendra tranquillement rejoindre votre constellation, ce qui vous rendra bien dans votre peau et assuré d'une meilleure situation.



CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Imaginons par avance votre semaine. Lundi : vous travaillerez comme un forcené ; Mardi : vous osez faire la démonstration de ce que vous semblez être le seul à avoir constaté depuis quelques semaines ; Mercredi : vous continuerez d'accomplir votre devoir, mais vous sentirez une douce brise, celle de la détente et du plaisir anticipé ; Jeudi : vous serez dans le contentement et le rire, et ferez carrément semblant de travailler à moins qu'il n'y ait dans le monde quelque injustice à corriger ; Vendredi : vous rêverez à samedi en pensant au roi, à sa femme et au petit prince qui viendront chez-vous pour vous serrer la pince...



VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Inutile de faire semblant de ne rien voir, votre ciel annonce une semaine réussie en ce qui concerne deux aspects bien particuliers de votre vie : 1) vous aurez le devoir et la capacité de vous mettre de l'avant, côté travail et activités sociales. Ce qui veut dire que le moment est venu de montrer ce dont vous êtes capable ; et 2) votre vie amicale sera riche en réjouissances de toutes sortes. Fuyez les situations tendues. Rapprochement. Rires. Détente.



POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Si je connaissais la vie d'un grand saint ou d'une sainte, je vous la raconterais pour que vous soyez à même de vous en inspirer durant toute la semaine. Vous avez certainement rencontré, au moins une fois dans votre vie, une personne vraiment bonne, au-dessus de la mêlée, fine, chez qui vous avez senti une grande âme. Eh bien, cette personne, imaginaire ou réelle, sera à même de guider vos pas car vous aurez le coeur et l'esprit ouverts durant les prochains jours. Observez le ciel.



BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Admettons que vous acceptiez, avec une ouverture réelle, de vivre en toute amitié avec une part de vous que vous avez toujours voulu chasser de votre vie. Admettons, que vous vous disiez : 'Il m'arrive, il est vrai, très souvent d'être torturé pour des riens' ; ou encore : 'Il m'arrive d'être rigide', ou encore, 'Il m'arrive d'être égoïste' ; et que vous fassiez suivre la phrase de votre choix de : 'pourtant je décide à partir d'aujourd'hui de vivre avec cette part de moi sans la cacher, sans la fuir, sans la détester, sans tenter de la détruire. Je décide d'accepter plus complètement cette personne que je suis et qu'en fin de compte j'aime.' La lune vous donnera le goût et la force d'un changement d'attitude.



TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous commencerez la semaine en étant plutôt pointilleux ; on vous trouvera enclin à vous préoccuper de détails de peu d'importance. Puis, vous changerez d'état d'esprit pour devenir un bon partenaire, un membre actif de votre groupe d'amis ou un collaborateur efficace au travail. Les amoureux, parmi vous, seront prêts à coopérer pour que la bonne entente règne.



GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous commencerez la semaine sur une note vagabonde et joyeuse, légère, heureuse en compagnie des enfants. Puis, vous deviendrez minutieux, soucieux du moindre détail de vos affaires. Vous pourriez rendre un service inestimable à une personne qui aura besoin de votre clairvoyance et de vos talents.



CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous commencerez la semaine sur une note familiale et intimiste. Vous serez prêt à tout pour que votre maison soit un havre de paix et d'harmonie. Puis, vous entrez dans une courte période très imaginative. Vous verrez poindre quelques changements à l'horizon qui ne vous effraieront en aucune façon. Plus courageux et téméraire que jamais, vous pourriez faire une percée là où vous ne l'aviez pas imaginé.



LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Vous commencerez la semaine en excellent communicateur et comprenant mieux de quoi il retourne dans une situation que vous vivez depuis quelques semaines. Lucide, sûr de vous sans être arrogant, confiant en l'avenir, vous ferez un changement avec une facilité déconcertante. Puis, vous entrez dans une courte période plus tranquille et quotidienne, plus intime, familiale et traditionnelle. Gardez un moment pour définir clairement les objectifs qui vous tentent pour la prochaine année.



VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Vous commencerez la semaine sur une note concrète et vous persisterez dans cet état d'esprit. Tout ce qui reste au stade imaginaire et intangible vous semblera inodore, incolore et sans saveur et, pour tout dire, ennuyeux. Excellente semaine pour toute forme de réalisation.



BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Tout comme les Vierges vous aurez peu d'attirance pour ce qui ne présente pas de possibilité de réalisation. En tout, il vous faudra du vrai, du palpable, des preuves, des témoignages écrits, pas d'idées sans objet, pas de rêveries, beaucoup de réalité. Et l'argent ne devrait pas vous faire défaut.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q 19no.-Mon fils est né le 28 juillet 1993 à 7h27 à Longueuil. Que lui réserve l'avenir dans son enfance et adolescence ?

R Votre fils est ce que l'on appelle un signe 'pur' puisqu'il a à la fois le Soleil et l'ascendant dans le signe du Lion. Cette combinaison particulière est ici le signe d'un grand Homme, qui attire les hommages et qui marque son entourage de son empreinte. C'est une bonne polarité pour la réussite visée ou pour accéder à une bonne situation. Il aura le goût du théâtre dans la vie et un peu trop le goût de la glorification personnelle. Il utilisera délibérément sa propre technique de séduction pour entretenir un climat d'admiration, ce qui lui est indispensable. Royal par sa générosité tout comme pour l'intensité de sa flamme amoureuse, ses affaires de coeur joueront un rôle important dans sa vie. Il sera surtout attiré par les gens qui ont l'ascendant dans le Verseau, le Soleil ou la Lune dans le Lion, le Sagittaire ou le Bélier. Avec Jupiter en transit dans sa maison X, les prochaines cinq années seront décisives au point de vue de son avenir. En effet un événement important le marquera pour la vie. Plus tard il lui sera alors possible de se consacrer plus sérieusement à la poursuite d'un idéal ou bien encore de travailler à acquérir honneurs et pouvoir. Il faudra que les autres lui accordent respect et considération s'ils veulent obtenir le meilleur de lui. Saturne aussi dans sa maison X met l'accent sur cette difficulté à stabiliser sa vie et ce, surtout comme adolescent et jeune adulte, mais une fois sa décision prise, il fera preuve d'une grande stabilité. Il y a du travail en vue, des responsabilités, des efforts soutenus, certaines promotions et même de l'honorabilité vers l'an 2014. Toutes ces activités et efforts ne lui laisseront pas toujours assez de temps pour soigner sa vie amoureuse et cette dernière lui semblera étrange et ne le comblera pas toujours. De plus il n'aura pas toujours assez de temps pour l'amitié et ces dernières seront rares et étranges. Toute partenaire devra savoir respecter son jardin secret et son besoin de liberté pour lui plaire. Avec Uranus en maison VI, les difficultés dans sa vie ne peuvent naître que de conditions de vie ou de travail l'ennuyant.



550 Transports et véhicules automobiles

Voici notre adresse internet pour trouver VÉHICULES À VENDRE (rubriques 511 à 555)

www.lapresse.ca/annonces

Pour annoncer: (514) 285-7111

550 AUTOMOBILES

CADILLAC Catera 97, 14 995\$
Léonorneu Autos crr, 400-973-1401.

CADILLAC Catera 97, comme neuve, 48 000 km, gar. GM, 23 900 \$, 514-448-4630

CADILLAC 86, sédan de ville, tout équipé, sans rouille, impeccable, 3600\$, 514-342-7040

CADILLAC Sedan de ville 94, 62 000 km, tout équipée, Excel Auto 514-342-6363

CADILLAC sédan de ville 94, blanc perle, int. cuir, 13 900\$, 514-386-6973, 450-654-3934

CADILLAC 96 Séville STS, perle, 145 000 km, A-1, 19 500\$, 514-944-8384

CADILLAC STS 94, "silver", 175 000 km, exc. condition, 14 500\$, 514-255-7161

CADILLAC STS 97, moteur V8 Northstar, 88 000 km, équipé, 22 900 \$, 450-628-5775.

CAMRY LE 92, 6 cyl. équipé, 450-445-7161

BROSSARD HONDA

550 AUTOMOBILES

CAVALIER 99, 35 000 km, transfert de loc. 311 \$/mois, 4 pneus hiver, 450-449-8678

CAVALIER 2000, neuve, 5 vit., 4 ptes, 7000 km, équipé, bleu indigo, bal. loc., 450-560-8929

CHEV Malibu LS 98, siège élect. 400 km, 15 900\$, S.E.F. Ltee 514-240-1052

CHEVROLET Camaro Z-28 96, décapotable 350, 6 vit., Excel Auto 514-342-6363

CHEVROLET Malibu 99, a/c, 25 000 km, mags.13 700 \$, tot.S.D. Auto 514-952-8908

CHEVROLET Malibu LS Millenium 2000, 10 800 km, tout équipée, cuir, toil. bourgeoine, Employé GM, 450-688-4268

CHEVROLET Malibu LS 97, tout équipé, 47 800 km, 15 900 \$, 514-337-3333

METRO NISSAN LASALLE (514) 366-8931

CHRYSLER Cirrus LX 2000, 17 000 km, comme neuve, 16 800\$, 450-655-6793, crr.

550 AUTOMOBILES

CHRYSLER Cirrus LXI 96, V6, tout équipée, cuir, 42 000 km, Excel Auto 514-342-6363

CHRYSLER Intrepid 95, tout équipée, spécial 6950 \$, 450-681-8272 crr.

CHRYSLER Intrepid 95, tout équipée inspection concessionnaires 7900\$, 450-928-1022

CHRYSLER Intrepid 97, platine, 3.3 L, a/c, équipée, 56 500 km, A-1, 11 800\$, 514-360-6905

CHRYSLER Intrepid ES 98, 3.2L, équipée, cuir, 99 000 km, 15 800 \$, 514-865-9181

CHRYSLER Intrepid ES 95, tout équipée, 80 000 km, mags, cuir, a/c, excellente condition, 9200\$, nég. 514 486-2188

CHRYSLER 300M 99, poss. location, 20 000 km, 24 500\$, Manon: 514-781-2582.

CHRYSLER New Yorker Salon 92, 3.3 L, blanc, mécanique A1, impeccable. 450-641-0914

CHRYSLER PT Lodi Cruiser 2000 automatique tout équipé, Richard Oumet 514-768-6961

CIVIC EX 97, 5 vit. tout équipé, gar. Liquidation 450-765-1611

COROLLA 96-97, 97, 98, 99, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 356

EN BREF

Une fuite de lubrifiant serait à l'origine du drame de Kaprun

UNE SEMAINE APRÈS la catastrophe du funiculaire de Kaprun, qui a fait 155 morts dans le tunnel menant au glacier du Kitzsteinhorn, dans les Alpes autrichiennes, l'hebdomadaire allemand *Focus* affirme dans son édition d'hier que l'incendie du « métro des neiges » a été causé par une fuite de lubrifiant hydraulique. Le magazine déclare avoir appris que plus de 50 litres d'un liquide inflammable, provenant vraisemblablement de conduites percées, s'étaient écoulés jusqu'au poste de contrôle du funiculaire, situé en contrebas. Les causes présumées de ces fuites seraient une roue défectueuse ou des freins bloqués, précise *Focus*. La chaleur ou des étincelles sur les rails auraient ensuite mis le feu à ce carburant. Aucune cause officielle de l'accident survenu sur le glacier du Kitzsteinhorn n'a été établie jusqu'à présent.

d'après Associated Press

Si j'étais premier ministre...

UN ÉTUDIANT DE MONTRÉAL, Yvan Guillemette, a mérité une bourse d'études de 10 000 dollars et un stage rémunéré de quatre mois, d'une valeur estimée à 12 000 dollars, chez Magna International, dans le cadre du concours, « Si j'étais premier ministre 2000 ». Monsieur Guillemette compte parmi les 11 étudiants retenus à titre de finaliste. Les participants au concours devaient imaginer en 2500 mots des solutions novatrices et réalisables en vue de « faire du Canada un pays encore meilleur ». Les dissertations primées ainsi que les textes soumis par les auteurs invités sont publiés dans un ouvrage intitulé « *As Prime Minister, I Would...* ».

L'engorgement aux urgences provoque un décès

UN PATIENT EST MORT de complications cardiaques dans la salle d'attente d'un hôpital de Calgary à cause de l'engorgement aux urgences, a confirmé vendredi la Régie régionale de la santé. Le patient est mort avant qu'un médecin de l'hôpital Rockyview n'ait eu le temps de l'examiner, a indiqué la Régie. Les autorités de la santé de Calgary proposent maintenant des changements majeurs pour améliorer le fonctionnement des différents services d'urgence de la ville. Il s'agit du deuxième « incident » en six mois similaire à faire l'objet d'une enquête d'un comité spécial de la Régie, a indiqué son directeur médical, le docteur Kabir Jivraj.

d'après Presse Canadienne

Du maïs transgénique pour animaux dans les tacos

LES CANADIENS FRIENDS de tacos ont peut-être mangé du maïs génétiquement modifié qui n'était pas destiné à la consommation humaine, ont fait savoir vendredi des responsables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le mois dernier, des tacos ont été appelés aux États-Unis parce qu'ils contenaient du maïs destiné à nourrir les bêtes. Ces tacos étaient préparés par le géant de l'alimentation Kraft à l'intention de la chaîne d'établissements de restauration rapide Taco Bell. Les tacos en cause contenaient une variété de maïs jaune appelé Starlink, modifiée afin de résister aux insectes nuisibles, et uniquement destinée aux animaux.

Alerte aux arachides

LA COMPAGNIE McCain Foods a décidé d'effectuer le rappel de son gâteau sablé glacé à la crème à l'orange, dont la garniture pourrait avoir été contaminée par un produit contenant des arachides.

Le fabricant a été avisé vendredi par un de ses fournisseurs de la possible présence d'arachides dans le glaçage. Toute personne souffrant d'une allergie aux arachides et aux produits à base d'arachides, devrait s'abstenir de consommer le produit. Le gâteau sablé glacé à la crème à l'orange McCain est vendu dans des emballages de 530 g et porte le numéro de code CUP 5577331254.

Aucun cas de maladie à la suite de la consommation du gâteau n'a été rapporté jusqu'à maintenant à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais McCain n'a pas pris de chance, comme la consommation d'arachides peut déclencher une réaction grave, voire mortelle, chez les personnes qui sont allergiques.

Trouvez le bon retour !

ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE

andre.trudelle@lapresse.ca

Lors d'un tournoi international disputé en Angleterre, il y a deux ans, huit paires ont demandé 5 Tr, en Nord-Sud. Tous les Ouest ont contré. Un seul d'entre eux a trouvé la défense qui a conduit à la chute du contrat. À toutes les tables, Ouest entame du Roi de Pi qui tient.

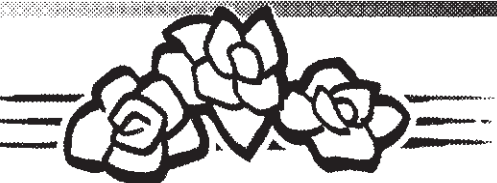
Sept défenseurs, en Ouest, ont opté pour un changement au Roi de Co à la deuxième levée. Le déclarant coupe dans sa main, encaisse l'As de Tr, coupe un Pi, coupe un Co, passe au mort par le 10 d'atout, encaisse l'As de Co et défause un petit K. Le dernier Co est coupé. As de K et petit K.

Donneur: Est			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ 10			
♥ A 9 7 5			
♦ 10 8 7 3			
♣ 10 4 3 2			
OUEST		EST	
♠ R D 8 6	♠ A V 9 7 5 4		
♥ R D 10 8 4 3	♥ V 6 2		
♦ D V	♦ R 6 2		
♣ R	♣ 6		
SUD			
♠ 3 2			
♥ aucun			
♦ A 9 5 4			
♣ A D V 9 8 7 5			
Les enchères:			
EST	SUD	OUEST	NORD
2 Pi	5 Tr	contre	pas
pas	pas		
Entame: Roi de Pi			

Infographie La Presse

Ouest gagne du Valet. Il doit revenir Co ou Pi pour une coupe et défause. Le contrat réussit.

Toutefois, le Français Michel Perron, en Ouest, après avoir gagné la première levée de son Roi de Pi a continué Pi. Incapable d'éliminer tous les Co du mort faute d'entrées, le déclarant doit concéder deux K et un Pi. Le contrat chute d'une levée.



900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BERTRAND, Robert J.
St-Lambert
BIGONESSE-PICARD, Yvette
St-Lambert
BOILEAU (Giguère), Antoinette

BRAY MARIA, Marie Henriette
Lachine
GOHIER, Jean (mariste)
(Frère Jean-Justien)
Iberville
GUÉRIN (Duclos), Laurette
Ile Bizard
PRÉNOVEAU, Conrad
Montréal
RÉGIMBALD, Vincent
St-Sauveur des Monts
RIVEST, Lucien
Repentigny
ROBILLARD, Maurice
St-Jean-Baptiste
SIMONEAU (Gauthier), Henriette
Montréal
THERRIEN, Robert
Richelieu
VALIQUETTE (Brunet), Claire
Montréal

DÉCÈS



BERTRAND, Robert J.
Paisiblement, à Saint-Lambert, le 15 novembre 2000, à l'âge de 67 ans, est décédé Me Robert J. Bertrand c.r., fils de feu Paul J. Bertrand et de feu Isabelle Oligny, époux de Diane Blanchard. Outre son épouse, il laisse ses enfants Anne-Marie (Benoît Hudon), Jean-François (Helen Collier), Michel (Nathaly Rayneault), ses petits-enfants Marie-Camille, Béatrice, Antoine et Mathieu, Pamela et Thomas ainsi que sa soeur Lucille (Jacques Brunelle), son frère Michel (Denise Carrier), sa belle-soeur Louise St-Arnaud (feu André Blanchard), ses neveux, ses nièces, autres parents et amis.
Après des études au London School of Economics et au Harvard Law School, il a été professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal. Par la suite, il a été sous-ministre adjoint au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, directeur des enquêtes et recherches au Bureau des concurrences, président du Tribunal anti-dumping, président du Tribunal canadien des importations, vice-président du Tribunal canadien du commerce extérieur avant de prendre sa retraite. La famille demande aux amis et parents voulant témoigner leur affection de préférer aux fleurs un don à la Fondation des maladies du cœur. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgje
4848, Papineau, Montréal
Les funérailles auront lieu le lundi 20 novembre à 11 h en l'église St-Stanislas de Kostka et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi dès 9 h.



BIGONESSE-PICARD, Yvette
À St-Lambert, le 18 novembre 2000, est décédée Mme Yvette Picard, épouse de feu Jean Bigonesse. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants, Pierre (Louise Cantin) et Maryse (Richard Mussawar), ses petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgje
27 de la Perrière Nord, Boucherville
Les funérailles auront lieu le mardi 21 novembre à 11 h en la chapelle du complexe et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi à compter de 10 h.

BOILEAU (Giguère), Antoinette
17-11-1915 16-11-2000

À l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, est décédée Antoinette Giguère Boileau. Elle laisse dans le deuil ses fils André et Daniel (Marie Parent) ainsi que son petit-fils Stéphane. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre à 10 h en l'église de la Visitation et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 9 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci seraient appréciés.
Direction Urgel Bourgje

BRAY MARIA, Marie Henriette, SSA
À la Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne, le 18 novembre 2000, à l'âge de 96 ans, est décédée Soeur Marie-Henriette Bray Maria, fille de feu François Bray et de feu Henriette Saint-Denis, autrefois de Moose Creek, Ontario, paroisse Notre-Dame-des-Anges. Elle fit profession le 18 février 1936. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux parents et amis. Elle sera exposée à la
Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne
1950, rue Provost, Lachine
entrée du salon mortuaire:
745 avenue Esther-Blondin, Lachine
le lundi 20 novembre à 16 h. Une célébration de la parole aura lieu à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 21 novembre à 13 h 30 en la chapelle de la Maison mère et de là au cimetière de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Direction Alfred Dallaire inc.



GOHIER, Jean (mariste)
(Frère Jean-Justien)
À Iberville, le 16 novembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédé Frère Jean Gohier, mariste. Il a œuvré dans l'éducation par l'enseignement et la direction des écoles, en même temps qu'il était animateur de la communauté.
Montréal (St-Pierre, Champagnat, Rosemont), St-Hyacinthe (La Providence), Shawinigan, Bedford, Iberville, Waterloo, Mont-Rolland et Laval ont bénéficié de ses services et de son souci d'aider les jeunes et les former.

Outre ses confrères maristes, il laisse dans le deuil ses soeurs, Laurence (Martin Gratton), Pauline (Laurent Charbonneau), Thérèse (Rémi Lavigne), Madeleine (frère Gilles Deschamps), sa belle-soeur Fernande Taillefer (feu Jules Gohier), ses frères, Réal et Clément (Noëlla Bazinet), de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines qui manifestaient beaucoup d'attachement à leur oncle ou cousin.
La dépouille mortelle sera exposée à la:

Maison provinciale de Frères Maristes
14, Bord-de-L'Eau, Iberville
le dimanche 19 novembre à compter de 14 heures. Les funérailles seront célébrées le lundi 20 novembre à 19 h 30, en la chapelle de la Maison provinciale. Inhumation au cimetière de la communauté.

GUÉRIN (Duclos), Laurette

À l'Ile Bizard, le 17 novembre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédée Laurette Duclos, épouse de Lorenzo Guérin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants: Nicole (Richard Mui), ses jumeaux Jean-Claude et Jean-Pierre. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants Sylvie, Robert, Nathalie, Caroline, son arrière-petit-fils Maxime ainsi que sa soeur Juliette O'Meara, ses belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgje
16 114, boul. Gouin, Ste-Geneviève
Les funérailles auront lieu le lundi 20 novembre à 11 h en l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière St-Raphaël de l'Ile Bizard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

PRÉNOVEAU, Conrad

Le 17 novembre 2000, est décédé, à Montréal, l'Honorable Conrad Prénoveau, juge à la retraite de la cour du Québec. Mari dévoué, père et grand-père admirables, il laisse dans le deuil son épouse Carmen Rinfret, sa fille Marie-Andrée, son petit-fils Thierry ainsi que des cousins, neveux, nièces et amis.
Dans le cadre de sa longue carrière juridique, il a exercé le droit à Montréal et à Mont-Laurier. Avant d'accéder à la magistrature et à la présidence de la Régie des loteries et des courses du Québec, il occupa le poste de syndic du Barreau du Québec.

Très attaché aux Laurentides, il fut tour à tour président de la chambre de commerce de Mont-Laurier, vice-président de la chambre de commerce régionale des Laurentides, président du club Richelieu et de la Société canadienne de la Croix Rouge de Mont-Laurier.
Il fut également président fondateur du poste C.K.M.L. et président de l'hebdomadaire l'Echo de La Lièvre.
La famille recevra les condoléances au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
(514) 342-8000

le dimanche 19 novembre de 19 à 22 h et le lundi 20 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. La célébration aura lieu le mardi 21 novembre à 11 h en la chapelle du même endroit.

Un don à la Fondation de l'Institut Universitaire de Gériatrie de Montréal serait apprécié.

RÉGIMBALD, Vincent

1998 - 2000
Subitement, à St-Sauveur des Monts, le 17 novembre 2000, à l'âge de 1 an et 11 mois, est décédé Vincent Régimbald, fils de Jean-Luc Régimbald et de Catherine Landry. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses grands-parents Marcel et Jacqueline Régimbald, Suzanne Godon et Jean-Pierre Landry, ses oncles et tantes, cousins et cousines. Exposé le mardi 21 novembre à compter de 19 h au salon de la
Maison funéraire Trudel inc.
214, Principale, St-Sauveur des Monts
Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre à 11 h en l'église St-Sauveur des Monts. Heures de visite: mardi de 19 à 22 h. Ouverture mercredi dès 10 h

la santé : c'est pour la vie

1821:
l'Hôpital général de Montréal

1829:
la Faculté de médecine
de l'Université McGill

1894:
l'Hôpital Royal Victoria

1903:
l'Hôpital de Montréal pour Enfants

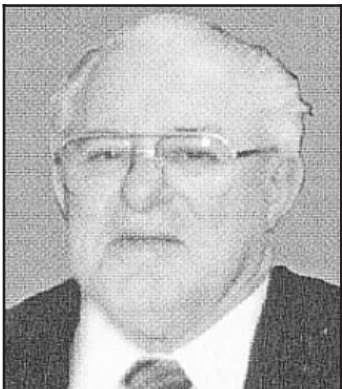
1909:
l'Institut Thoracique de Montréal

1963:
l'Hôpital neurologique de Montréal

**Le Centre
universitaire de
santé McGill (CUSM)**

fondé en 1998

commandité par la Fondation du CUSM
www.fondationcusm.com



RIVEST, Lucien
1924 - 2000

À Repentigny, le 17 novembre 2000, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lucien Rivest, époux de Madeleine Paradis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gilles (Nicole), Denis (Jeannine), Marcel (Nicole), Micheline (Yves), Guy (Christiane), André (Françoise), Dominic (Roseline), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Exposé lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mardi dès 11 h au

Complexe funéraire E. Rajotte inc.
765, Notre-Dame, Repentigny
Les funérailles auront lieu mardi à 14 h 30 en l'église Notre-Dame-des-Champs.



ROBILLARD, Maurice
1925 - 2000

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 15 novembre 2000, est décédé M. Maurice Robillard, architecte. Il laisse dans le deuil Gertrude Fontaine Robillard, la mère de ses enfants: Marguerite Houle, sa conjointe; ses enfants Luc, Louis, Marie, Charles et leurs conjoints; ses petits-enfants Simon, Pascale, Émile, Jean Philippe, Estelle et Benjamin; toute sa famille, les proches et ses amis. Il sera exposé le vendredi 24 novembre au salon funéraire

Maurice Demers inc.
231 boul. Laurier, Beloeil
de 13 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre, à 14 h, en l'église Ste-Maria Goretti, boul. Laurier, Beloeil. Samedi ouverture du salon dès 11 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Rouville (300 rue du Docteur Poulin, Marieville J3M 1L7) seraient appréciés.

SIMONEAU (Gauthier), Henriette
1912 - 2000

À Montréal, le 17 novembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Henriette Gauthier, épouse de feu Florent Simoneau et mère de feu Francine Simoneau (Michel Cadotte). Elle laisse dans le deuil sa petite-fille Josée (Yves Bélaïr) et son arrière-petit-fils Maxime. Les funérailles auront lieu le lundi 20 novembre à 11 h en l'église Saint-Jude. La famille recevra les condoléances à l'église dès 10 h.

Direction Magnus Poirier inc.

THERRIEN, Robert

1954 - 2000
De Richelieu, le 18 novembre 2000, à l'âge de 45 ans, est décédé monsieur Robert Therrien ing., époux de madame Claire Dumas. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Amélie et Jérôme, ses parents M. & Mme Armand Therrien de Danville, ses frères Jacques, Pierre et Gaëtan, sa belle-mère madame Thérèse Dumas, ses beaux-frères et belles-soeurs, de nombreux neveux et nièces, autres parents, amis ainsi que ses collègues de travail. Il est exposé au salon funéraire

Yvon Desnoyers & Fils
20, rue des Carrières, Chambly
Les funérailles auront lieu le mardi 21 novembre à 11 h en l'église Notre-Dame de Bonsecours de Richelieu, suivies de la crémation. Des dons à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve Rosemont seraient appréciés. La famille désire remercier très sincèrement le personnel de l'hôpital Maisonneuve Rosemont, 5e C-D, pour les bons soins prodigués à monsieur Therrien. Heures de visite: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi ouverture à 9 h.



VALIQUETTE (Brunet), Claire
1911 - 2000

À Montréal, le 17 novembre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Claire Brunet, épouse de feu Maurice Valiquette. Elle laisse dans le deuil sa fille Louise, ses fils Jean (Huguette Monty) et Pierre, ses quatre petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le mardi 21 novembre à 10 h en l'église St-Donat et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visites: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi dès 8 h 30. Des dons à la Société Alzheimer de MtL seraient appréciés.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement mais vrai. H.R.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement mais vrai. S.D.

CONSUMMATION

'Expansion des marques privées: bonne nouvelle pour les consommateurs

SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale

Ne se contentant plus d'être les fades substituts de deuxième classe sur les tablettes des supermarchés, les produits de marques privées grugent sans cesse des parts de marché aux grandes marques. Bonne nouvelle pour les consommateurs : ils ont tout à gagner de cette concurrence effrénée.

Au Québec, c'est Sobeys-IGA qui a commencé en 1994 en lançant une quinzaine de produits de marque *Nos Compliments*. Le grossiste s'inspirait sans doute du succès sans précédent de la marque ICL Choix du Président, lancée en 1984 par le géant ontarien Loblaw et dont les produits sont aujourd'hui vendus dans une quarantaine de pays. À l'heure actuelle, les trois grandes chaînes de supermarchés présentes au Québec possèdent leur propre marque de produits de qualité supérieure — Métro a lancé sa marque *Sélection Mérite* il y a près de deux ans.

La tendance des produits de marques maison « haut de gamme » trône dans le décor depuis plusieurs années déjà. Elle nous vient d'Europe, où les marques privées — toutes qualités confondues — détiennent la plus grande part de marché au monde. En Suisse, par exemple, plus de 54 % des produits de grande consommation portent l'étiquette d'une marque maison, contre 35 % en Grande-Bretagne et 20 % en France.

Au Canada, la part de marché des marques privées est de près de 30 %, alors qu'elle n'est que de 15 % aux États-Unis, qui se situe dans la moyenne mondiale. Selon une étude de la firme AC Nielsen effectuée en 1998, la progression des marques maison est un phénomène international.

Jusqu'à maintenant, le Québec ne s'est pas trop laissé emporter par la vague. Joint à Chicago, où se tenait le congrès de la *Private Label Manufacturers Association* la semaine dernière, Robert Comeau, vice-président des marques privées chez Métro, confirme que le Québec est « en retard » sur le reste du Canada. « D'après les chiffres de mars 2000, la part de marché des marques privées (dans le secteur de l'alimentation) est de 18 % au Québec, contre 27 % au Canada », révèle-t-il.

Ce « retard » s'explique peut-être par des valeurs culturelles différentes, avance JoAnne Labrecque, professeure de marketing aux HEC. « Les Québécois accordent plus d'importance aux produits qu'ils achètent, dit-elle. C'est particulièrement vrai pour la nourriture, parce qu'il y a une valeur émotive qui y est associée. »

Si l'on se fie aux intentions des grandes chaînes, qui ne cessent d'élargir leurs gammes de produits maison, les Gaulois d'Amérique ne pourront plus résister bien longtemps. La marque *Le Choix du Président* offre déjà 2000 produits au Québec (sur les 2500 qui existent), *Nos compliments*, plus de 900 et *Sélection Mérite*, plus de 1000. « Nous visons plus de 3000 produits à terme », signale M. Comeau, de Métro.

Toutes les chaînes de supermarchés soutiennent que leur politique est d'offrir sous leurs étiquettes maison « haut de gamme » des produits « de qualité égale ou supérieure » à celle des produits de marques nationales, et ce à des prix avantageux. Pour le prouver, elles n'hésitent pas à dire que ce sont les grands manufacturiers qui fabriquent leurs produits.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Certains supermarchés offrent le même produit sous deux étiquettes maison différentes. Chez IGA, la mayonnaise *Nos compliments* (troisième pot) est de qualité « égale ou supérieure » à celle des grandes marques tandis que celle proposée par *Choix Extra* (deuxième pot) est de « qualité satisfaisante », selon la chaîne. Mais les deux sont produites par un grand manufacturier.

Sachez donc que les produits de marques maison des supermarchés québécois sont fabriqués par des entreprises aussi réputées que Lassonde, Saputo, Natrel, Schneiders, Maple Leaf, Nestlé, Nabisco ou Heinz. « Les consommateurs n'ont rien à craindre quant à la qualité », se réjouit M. Comeau.

Il en va de même pour les produits pharmaceutiques de marque privée, selon Alain Lafortune, vice-président Achats, marchandisage et publicité chez Jean-Coutu. « Le plus souvent, nos médicaments ont la même molécule que celle des grandes marques », dit-il.

Jocelyne Gauvin-Leduc, nutritionniste et coordonnatrice au Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles, acquiesce. À ses yeux, les rumeurs selon lesquelles les produits de marques maison sont de moindre qualité ne sont plus fondées de nos jours. « Il y a des gens qui ont l'impression que certains produits sont dilués, mais pour avoir visité des usines de fabrication, je dirais qu'en général la qualité des produits de marques privées est la même que celle des marques nationales. »

Cette perception négative remonte à l'époque où les produits de marques maison proposés par les supermarchés étaient tout juste de qualité standard, voire inférieure. Les consommateurs ne les ayant jamais vraiment adoptés, sauf exception, les détaillants ont compris que la qualité importait avant tout. Reste que toutes les chaînes possèdent des marques maison (*Sans Nom*, *Choix Extra*, *Économie*, etc.) qui offrent des produits « de qualité satisfaisante » au plus bas prix possible.

« Pour certains produits auxquels il accorde peu d'importance, le consommateur est prêt à laisser tomber l'originalité, voire une certaine qualité, au profit d'un prix plus

bas », explique Corinne Berneman, également professeure aux HEC.

Tout le monde est content

D'aucuns se demandent comment les détaillants peuvent vendre leurs produits maison à des prix — selon l'étude d'AC Nielsen — de 20 à 40 % inférieurs à ceux des grandes marques.

« Les détaillants réussissent à négocier de bons prix auprès des fabricants parce que ces derniers n'ont pas à soutenir la marque (promotion, publicité) et parce que les chaînes peuvent leur garantir un bon volume », explique JoAnne Labrecque. En outre, certains manufacturiers voient dans la fabrication de produits de marques privées une façon de s'assurer que leurs usines fonctionnent toujours à pleine capacité.

On s'en doute, les chaînes profitent largement de leurs marques privées, qui leur permettent d'améliorer leur marge de rentabilité et de se démarquer de la concurrence. « Certains détaillants ont réussi à se différencier en offrant des produits uniques qui n'existent nulle part ailleurs », souligne Corinne Berneman.

Et le consommateur dans tout ça ? « La popularité des marques privées a forcé les marques nationales à se repositionner et à bonifier leurs propres produits », répond Mme Labrecque. Pour être concurrentielles, les marques privées de qualité supérieure doivent offrir le meilleur rapport qualité/prix, ajoute-t-elle, ce qui n'est pas pour déplaire à l'acheteur. Bref, tout le monde est content.

Enfin, presque. Le développement des marques privées inquiète les producteurs agricoles québécois. « Avec un produit de marque maison, il est très difficile pour le consommateur d'identifier l'origine de la matière première, ce qui rend plus facile pour le détaillant d'opter pour un fournisseur hors Québec sans qu'on puisse s'en apercevoir », déplore Léon Hébert, président de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation.

LA CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

Des goûts et des couleurs

Un citoyen du Plateau Mont-Royal, très soucieux de l'esthétique de la cour arrière de sa propriété, remplace une clôture en très mauvais état par une barrière en bois traité, qui s'intègre particulièrement bien dans l'ensemble de l'aménagement paysager.

Le monsieur, heureux du résultat de sa créativité, range tranquillement marteaux et pots de peinture, sans se douter qu'à quelques rues de là, une voisine est en train de porter plainte auprès de la division des permis et inspections de la Ville, et d'exiger la démolition de la nouvelle barrière. Selon les mesures prises en catimini par la citoyenne, la clôture ne répondrait pas tout à fait aux normes de hauteur énoncées par la Ville car la finition supérieure dépasserait de quelques centimètres la taille réglementaire.

L'infraction est mineure, et la division des permis et inspections, très occupée par des projets aux conséquences autrement plus dramatiques, ne se rend pas immédiatement sur les lieux. Pas assez rapidement en tout cas pour la voisine qui, impatiente et en colère, réitère sa plainte, cette fois-ci directement au bureau du Médiateur.

Afin de vérifier les faits, un représentant du bureau du Médiateur se rend sur place. Il constate que l'aménagement de la cour arrière est particulièrement réussi, et s'étonne de ce qu'un écart aussi minuscule par rapport à la norme puisse provoquer une telle tempête.

Le représentant du Médiateur se rend alors chez la plaignante. Lors de la discussion, il comprend que le véritable motif de la plainte est la couleur de la barrière, qui déplaît en réalité à la citoyenne ! Les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas !

À la lumière de cette nouvelle information, le problème est par la suite rapidement réglé. Il suffit d'expliquer le fait au propriétaire de la barrière, qui accepte d'emblée d'en repeindre la surface extérieure. Il fera de plus monter des plantes grimpantes sur cette partie là, pour la dissimuler au mieux. Une fois ces mesures prises, la citoyenne retire sa plainte, satisfaite de ne plus avoir à supporter cette couleur qui l'insupportait !

Le conseil du Médiateur

Dans le cadre de « chicanes de clôtures », certains citoyens demandent parfois à la Ville de mettre en marche une procédure extrêmement lourde pour régler des différends sans aucune commune mesure avec l'objet du conflit.

Devant l'hésitation bien compréhensible de certains services à embarquer dans de telles aventures, ces dossiers échouent fréquemment sur le Bureau du Médiateur, qui tente alors de redonner aux faits leurs justes proportions. Dans la plupart des cas, une discussion ouverte entre les « belligérants » permet de régler les problèmes plus vite, avec bien moins d'efforts, et à moindre coût pour tous.

Alors parlez-vous !



Site internet: <http://www.ville.montreal.qc.ca/mediateur/mediateur.htm>
Courriel: mediateur@ville.montreal.qc.ca
275, rue Notre-Dame Est, Bureau R111
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone: (514) 872-8358
Télécopieur: (514) 872-2379

LA CHRONIQUE D'OPTION CONSOMMATEUR

Canadian Tire - MasterCard

Ils auraient dû partir sans elle...

ISABELLE RIVEST

Carole Lagacé, une résidente de Montréal, est en colère. Elle détient une carte de crédit Canadian Tire Options MasterCard depuis quelques temps. Le problème, c'est que l'entreprise a émis, par erreur, une carte supplémentaire à son ami Yves Gaudet. Depuis, c'est elle qui reçoit la facture des achats de celui-ci... Et l'entreprise se fait tirer l'oreille pour corriger la situation.

Carole Lagacé et son ami Yves Gaudet allaient souvent magasiner chez Canadian Tire. Ils ont été sollicités à plusieurs reprises pour prendre une de leurs cartes de crédit. Chaque fois, M. Gaudet refusait de remplir un formulaire de demande. « J'étais certain que je serais refusé, à cause de mon mauvais dossier de crédit », dit-il. Un jour, il a décidé de tenter sa chance quand même. Il n'avait rien à perdre. « Je me suis dit que ce serait peut-être l'occasion de rebâtir ma réputation. »

Il n'a reçu sa carte que huit mois plus tard. « J'étais surpris parce que je croyais alors que ma demande avait été refusée », dit-il. Il a utilisé sa carte pour faire des achats mais, au bout de deux mois, il n'avait toujours pas reçu de compte. Quand il a appelé chez Canadian Tire, on lui a dit que tout était normal. C'était son amie, Mme Lagacé, qui allait recevoir la

facture... « Nous n'y comprenions plus rien », raconte-t-il. Mais c'est effectivement ce qui s'est produit. Les achats de M. Gaudet se sont bel et bien retrouvés sur l'état de compte de Mme Lagacé...

Carole Lagacé a appelé Canadian Tire à son tour pour faire corriger l'erreur. « On m'a dit qu'il s'agissait d'une carte supplémentaire sur mon compte, raconte-t-elle. Je leur ai répondu qu'ils s'étaient trompés. Je n'avais jamais fait une telle demande. On m'a alors conseillé de dénoncer à la police la personne qui utilisait frauduleusement mon compte. Mais mon ami n'est pas un criminel ! Tout ce que je voulais, c'était de ne plus recevoir de factures pour ses achats. Je me suis sentie traitée comme si j'étais une menteuse et une fraudeuse ! Pourtant, mon ami et moi, nous voulons payer ce que nous leur devons. Tout ce que nous demandons, c'est d'avoir des états de compte séparés ! »

La porte-parole de Canadian

Tire, Mme Jennifer Sexton, reconnaît que son entreprise a offert une carte supplémentaire à l'ami de Mme Lagacé. Mais elle affirme qu'elle a aussi proposé une solution à sa cliente. « Nous avons offert de corriger la situation en ouvrant un compte à l'ami de Mme Lagacé, dit-elle. Nous avons demandé à cette dernière le nom et l'adresse de M. Gaudet. Elle a répondu qu'elle ne connaissait pas le monsieur. C'est pourquoi nous lui avons conseillé de porter plainte à la police. »

Cette information est formellement démentie par Mme Lagacé. « Nous avons déjà fourni beaucoup d'informations personnelles, dit-elle. Nous avons refusé de leur en donner davantage. » La situation l'inquiète. « Combien de personnes pourraient ainsi obtenir une carte supplémentaire sur mon compte ? », se demande-t-elle. Afin de tenter de régler la situation, elle a décidé de prendre un avocat. Ce dernier, Me Antranik Handoyan, a communiqué avec Canadian Tire pour en sa-

voir plus. « J'ai demandé une copie de la lettre prouvant que Mme Lagacé avait autorisé l'émission d'une carte supplémentaire », raconte-t-il. Le 18 septembre dernier, il recevait une réponse par télécopieur. Canadian Tire ne détient plus la lettre d'autorisation de Mme Lagacé, parce que ces données auraient été détruites lorsqu'ils ont changé leur système informatique...

« Ce qui est bizarre, dit-il, c'est que les deux cartes portent des numéros de compte différents. De plus, les deux cartes ont chacune une limite de crédit de 1000 \$. Là encore, s'il s'agissait du même compte, pourquoi n'y aurait-il pas une seule limite de 2000 \$? » demande-t-il.

Une semaine plus tard, l'avocat de Mme Lagacé faisait parvenir une mise en demeure à Canadian Tire. Il demandait à l'entreprise de rectifier la situation, à défaut de quoi des poursuites seraient entreprises. « Après avoir envoyé la mise en demeure, des employés de Canadian Tire ont téléphoné directement à ma cliente afin de lui proposer une entente, raconte M. Handoyan. Pourtant, selon la Loi sur le recouvrement de certaines créances, ils auraient dû passer par moi, son avocat. C'est un comportement inacceptable ! C'est pourquoi j'ai porté plainte à l'Office de la

protection des consommateurs (OPC). »

Un mois plus tard, M. Handoyan et sa cliente recevaient des nouvelles. Canadian Tire acceptait d'envoyer un état de compte corrigé à Mme Lagacé. Mais l'histoire n'est peut-être pas encore finie. « On m'a dit que ma cliente était une fraudeuse, sans vouloir m'expliquer pourquoi. On m'a dit que je ne comprenais pas et qu'on n'avait pas de temps à perdre avec moi. On a ajouté qu'on prendrait ensuite les moyens appropriés. Mais on n'a pas voulu me dire s'il s'agirait de recours légaux... » raconte Me Handoyan.

Il serait très surprenant que Canadian Tire veuille poursuivre Mme Lagacé. Comment cette compagnie pourrait-elle prouver ses allégations, alors que la documentation pertinente aurait été détruite ? « Se prépare-t-on à faire des ennuis à ma cliente ? se demande Me Handoyan. Si c'est le cas, nous n'aurons d'autres choix que de répliquer par des moyens légaux. »

Site internet: <http://www.option-consommateurs.org>
Courriel: info@option-consommateurs.org
2120 Sherbrooke Est, bureau 604 Montréal (Québec) H2K 1C3
Télécopieur (514) 598-8511